

LE TROUBADOUR DES COOPS

JOURNAL BIMESTRIEL COOP DE FRANCE OCCITANIE

L'ÉDITO



3 mois intenses de Coopération... 15 mai - 15 juillet

Dès le 15 mai au soir nous recevions notre jury de femmes pour le 23^{ème} Coup de cœur des Femmes d'influence, dois-je préciser !

La confrérie bacchique « la Commende Majeure du Roussillon » a animé avec efficacité la soirée du 15 mai à l'Hôtel Pam's, sous l'œil attentif de Fabienne Bonet notre élue déléguée à cette action régionale depuis 10 ans déjà !

Le lendemain se sont tenus les « coups de cœur des vins d'Occitanie » dans les beaux locaux de la cave coop « Arnaud de Villeneuve » à quelques kilomètres de Perpignan, ville européenne du VIN 2019.

Un mois après, le 14 juin, nous célébrons la première année de notre Fédération Coop de France Occitanie dans les locaux de la Région en présence des Vice-Présidents Vincent LABARTHE et Jean Louis CAZUBON, représentants la Présidente Carole DELGA, excusée. C'est promis en 2020 elle viendra !

Une table ronde animée par Philippe DESSERTINE, Economiste et Directeur de la Chaire FINAGRI, bien connu des téléspectateurs sur son approche de la 4^{ème} révolution industrielle, a conforté notre choix coopératif d'être anticipateur dans le contexte de la transition écologique, qui nous préoccupe pour des raisons techniques et économiques, comme celui du dérèglement climatique (je sais de quoi je parle avec le « coup de chalumeau » du 27 juin dernier...) la transition climato écologique sera inéluctable !

Notre préoccupation pour demain, comme l'a indiqué Philippe DESSERTINE, sera de fournir une nourriture de qualité à une population grandissante (+ 80 millions de bouches par an) qui pour vivre plus longtemps sera prête à payer plus cher des produits de qualité, d'origine !

Un changement de modèle économique, se fera dans un contexte de rupture technologique basée sur le numérique, l'intelligence artificielle et alimentaire, le changement de consommation avec des vins frais, des repas allégés dans le respect de l'environnement avec de la convivialité retrouvée sous couvert d'invitation via les réseaux sociaux, etc...

Notre Conseil d'Administration du 4 juillet m'a renouvelé sa confiance, avec l'appui de Jean-Pierre ARCOUTEL, Président Délégué, pour être le « porte-voix » d'une Coopération Agricole d'Occitanie ancrée sur le territoire avec un projet collectif au service de chaque coopérateur et du renouvellement des générations !

Dans cette approche nouvelle, la coopération doit « **relever le goût de ses valeurs** » avec une gouvernance coopérative renouée, solidaire, équitable, responsable et transparente : SERT !

La pensée globale doit se concrétiser par des actions locales du consommateur à l'agriculteur et vice versa pour SERVIR les attentes du consommateur-citoyen et celles de l'associé coopérateur.

Montrons que **la Coopération est un tout de compétences acquises et mutualisées** « de la fourche à la fourchette ». L'enjeu est fort et déterminant pour que vive l'agriculture et l'agroalimentaire en Occitanie et en Europe.

« Notre façon de voir le monde peut aussi changer le monde » Descartes

Boris Calmette

Président Coop de France Occitanie

NOS ACTUALITÉS

FORMATION

LE CATALOGUE DES FORMATIONS ADMINISTRATEURS POUR L'HIVER 2019-2020 EST DÉSORMAIS DISPONIBLE !

Pour mémoire, le service Formation de COOP DE FRANCE Occitanie est reconnu comme **organisme de formation professionnelle** depuis plus de 20 ans. Il propose **3 offres de formation à destination des coopératives agricoles et agroalimentaires** : **Formations Administrateurs** (en 2018 ce sont 243 Administrateurs formés !), **Formations Adhérents** (en 2018 ce sont 89 Adhérents formés !), **Formations Salariés** (en 2018 ce sont 501 Salariés de coopératives formés !)

Quelle que soit la taille de la coopérative, **la gouvernance et le pilotage de l'entreprise** exigent un niveau élevé de professionnalisme. Dans tous les cas, **exercer des fonctions d'administrateurs demande des compétences, individuelles et collectives**, techniques (juridiques, économiques, connaissance des filières...), comportementales (communication, capacité à se projeter dans l'avenir...) et méthodologiques (analyse stratégique, conduite de projets...).



Découvrez notre Offre de formation « Administrateurs » 2019/2020
<https://www.book-digital.fr/coopdefrance/formationsadmin>

ET RETROUVEZ NOS CYCLES PHARES DÈS CET AUTOMNE !

LES CLÉS DU MÉTIER D'ADMINISTRATEUR (4 JOURS) : PARTICIPER AU DEVENIR DE SON ENTREPRISE

AUZEVILLE (31) : 09/10 JANV. & 06/07 FÉV. 2020
NARBONNE (11) OU MAURIN (34) : 12/13 DÉC. 2019 & 16/17 JANV. 2020

DÉCIDEURS : ÊTRE ACTEUR DANS LA GOUVERNANCE DE SA COOPÉRATIVE (8 JOURS/AN) SUR 2 ANS

AUZEVILLE (31) : DU 12 NOV. 2019 AU 07 FÉV. 2020
NARBONNE (11) OU MAURIN (34) : DU 05 NOV. 2019 AU 18 FÉV. 2020

DÉVELOPPER SES CAPACITÉS EN COMMUNICATION (6 JOURS)

AUZEVILLE (31) : DU 30 JANV. AU 20 MARS 2020
NARBONNE (11) OU MAURIN (34) : DU 28 JANV. AU 24 MARS 2020

Nous sommes également en mesure de vous proposer des formations construites « sur-mesure » pour répondre aux besoins de votre conseil d'administration (formations intra-coopérative) : appréhender une problématique, se perfectionner ensemble et développer la cohésion du conseil.

Les inscriptions sont ouvertes, nous vous attendons !
N'hésitez pas à nous contacter :

Stéphanie LAFONT & Céline AUZERAL :
formation@coopoccitanie.fr
Christelle CALAMEL : c.calamel@coopoccitanie.fr

COMMUNICATION... UN « CLUB COOP COM » POUR PARLER COOPÉRATION

Nous étions présents au club « coop com » de Coop de France, qui s'est réuni les 9 et 10 juillet à Vienne pour échanger et engager une réflexion stratégique sur la communication sur la coopération agricole. Une démarche importante face aux attaques et remises en cause régulières de notre modèle coopératif, souvent par méconnaissance de nos valeurs, principes coopératifs, gouvernance particulière (consacrés dans des statuts qui datent de 1947), de la diversité des comportements. Rappelons que le modèle coopératif a permis à beaucoup d'agriculteurs de « passer des crises économiques » et souvent de développer leur projet personnel !



Aujourd'hui, comme l'a exprimé Dominique CHARGE, Président national de Coop de France, l'enjeu majeur est le renouvellement des générations pour les agriculteurs-coopérateurs.

Pour ce faire, comment l'attractivité du modèle coopératif doit être promue ? Une cible prioritaire sera le monde agricole et l'enseignement agricole.

Les Partis-pris de travail du club qui se réunira au moins deux fois par an sont :

- Structurer la relation réseau pour mettre en avant le rôle coopératif sur les territoires
- Incarner la cohésion dans le respect de notre diversité
- Gagner en cohérence et en clarté et développer le partenariat
- Intensifier la communication par la preuve : chiffres, contenus écrits, vidéos, portraits...
- Réflexion en cours sur le Consommer/Consommons coopératif

Pour le prochain semestre deux chantiers sont ouverts :

Présentation de la nouvelle identité visuelle : Congrès de COOP de France 2019
Déploiement au sein du réseau de la Charte + outils/supports : 1er semestre 2020

RETOUR SUR EVÉNEMENTS



COUP DE CŒUR DE FEMMES 2019 : PARTAGE ET CONVIVIALITÉ À PERPIGNAN, CAPITALE EUROPÉENNE DU VIN

C'est à Perpignan, capitale européenne du vin, que Coop de France Occitanie a organisé le 23^{ème} « Coup de Cœur de Femmes » les 15 et 16 mai 2019. Durant ce moment d'échanges privilégiés autour des produits de qualité des coopératives viticoles, agricoles et agroalimentaires, un jury exclusivement féminin a attribué ses « coups de cœur » parmi une dizaine d'huiles d'olive et les vins « médaillés or » au concours des vins de la coopération 2019.

Ces femmes ont aussi dégusté et découvert la diversité des autres produits des coopératives d'Occitanie : « le veau de l'Aveyron » d'Unicor, les « cerises du Roussillon » de La Melba, le « jus de pomme » de Cofruid'Oc, « le Rocamadour » des Fermiers de Rocamadour, le Pélardon de la fromagerie des Cévennes à Moissac, le fromage Laguiole de Jeune Montagne, le Roquefort « la Pastourelle » des Fromageries Occitanes... des produits d'origine et de qualité de fait !

Les coulisses d'une coopérative leur ont été dévoilées lors de la visite du site de vinification de la cave Arnaud de Villeneuve à Rivesaltes. Toute la richesse des coopératives régionales et du métier d'agriculteur coopérateur leur a été présenté pour qu'elles deviennent les ambassadrices de la coopération agricole d'Occitanie !

Plus de trente femmes d'influence issues d'activités économiques et culturelles de la Société ont participé au jury

4 vins et 2 huiles d'olive primés



Chapitre exceptionnel d'intronisation



www.concoursdelacooperation.fr/coup-de-coeur/

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 14 JUIN 2019

Le 14 Juin 2019, à l'Hôtel de Région à Toulouse, s'est tenue la première Assemblée Générale de Coop de France Occitanie, depuis sa fusion il y a un an. A l'issue de l'AG statutaire, nous avons accueilli l'économiste Philippe DESSERTINE, pour échanger sur le thème : « **NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX DÉFIS...QUELLES RÉPONSES POUR LA COOPÉRATION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE EN OCCITANIE ?** »



Pour PHILIPPE DESSERTINE, Economiste et Directeur de la Chaire FINAGRI, l'humanité est à une période charnière, avec, pour la profession agricole, l'opportunité d'être un acteur majeur de la transition écologique et du changement de modèle économique.

« Nous vivons une période historique sans en avoir conscience », face au double défi du dérèglement climatique et de l'augmentation démographique (7,7 milliards d'habitants, + 80 millions par an !). L'humanité doit changer de modèle, et le grand enjeu va être de fournir une nourriture de qualité à une population grandissante, mais une population, qui pour vivre plus longtemps, sera prête à payer plus cher. De plus, le changement de modèle économique, se fera dans un contexte de rupture technologique avec l'avènement d'une 4^{ème} révolution industrielle, basée sur le numérique, et l'intelligence artificielle.

Pour l'économiste, la profession agricole doit saisir l'opportunité d'aller de l'avant pour être précurseur comme elle l'a été antérieurement pour les ruptures technologiques telles que la mécanisation, l'électrification : échanger (il n'y a pas de concurrence quand on est en rupture technologique), innover, investir (« la France c'est 4 milliards d'épargne... on a la capacité d'investir »), développer des stratégies d'exportation sur les pays les plus peuplés (notamment l'Asie).

Dans ce contexte, les petites entreprises (majoritaires en Occitanie) ont une meilleure capacité d'adaptation dans une phase de rupture technologique par rapport aux grands groupes. Notre agriculture peut maintenir ce qui fait sa qualité, son savoir-faire... en utilisant de nouveaux outils !

Philippe DESSERTINE a animé ensuite une table ronde réunissant des Présidents de coopératives régionales, ayant développé des stratégies différentes mais gagnantes, adaptées à leurs territoires et leurs filières, **POUR DES OBJECTIFS COMMUNS : ASSURER VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS ET PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT DES EXPLOITATIONS.**

Fabienne BONNET, Présidente, a montré les enjeux de la stratégie export des Vignerons Catalans (Pyrénées Orientales). Bertrand FERAUD, Président, a détaillé la stratégie de spécialisation Bio de la coopérative UNIVERT (Gard), à 100% BIO sur une production de fruits et légumes. Gilbert CESTRIÈRES, Président, a présenté la stratégie territoriale de la coopérative Jeune Montagne (Aveyron) avec la valorisation de son fromage, Le Laguiole. Pascal LEVADE, Président délégué pôle alimentaire, de la coopérative ARTERRIS a expliqué la stratégie de « proximité » avec la mise en place une gouvernance territoriale et d'un commerce de

proximité. Christian LAFORET, Vice-président, a présenté la stratégie filière de la Coopérative polyvalente VIVADOUR (Gers) avec le choix du local et le développement des systèmes d'agro-chaines. Enfin, Christophe NOVARRA, Président de la cave coopérative Celliers des Chartreux (Hérault) a expliqué l'intérêt d'un développement commercial mutualisé, avec le réseau de magasins Villavigne.

En grand témoin, Michel ROUX est intervenu pour expliquer la stratégie du pôle d'innovation Agri Sud-Ouest Innovation. Selon lui, le changement de modèle passera par l'innovation. Après avoir rappelé quelques éléments importants à prendre en compte lorsqu'on parle d'innovation :

- L'innovation, c'est avant tout améliorer l'existant,
 - L'innovation ne peut se faire sans référence à la science (importance de la formation),
 - La dimension de l'objet de recherche c'est aujourd'hui à minima l'Europe, il a encouragé la profession à s'impliquer dans les dispositifs d'innovation : les moyens d'innover existent avec de vraies enveloppes au niveau européen (passage de 65 à 100 millions d'€).
- La feuille de route d'AgriSud Ouest Innovation a retenu 6 domaines d'innovation prioritaire croisée à 8 productions majeures : la « fertilité des sols, les nouveaux intrants, le déploiement des nouvelles technologies, la valorisation de la biomasse, l'offre alimentaire pour manger mieux, les services alimentaires innovants pour créer de la valeur.

Philippe DESSERTINE a conclu la table ronde en parlant de fierté de notre agriculture et du métier d'agriculteur, "être Agri Pride" en opposition à l'agri bashing. "Donnons-nous les moyens d'être présent du local à l'export en recréant le dialogue avec les consommateurs, en s'appuyant sur les nouveaux outils technologiques. Restons dans les premiers exportateurs mondiaux, et soyons présents dans la table des négociations internationales, investissons, innovons et exploitons toutes les informations que nous détenons (importance des datas agricoles)".

Boris CALMETTE, Président de Coop de France Occitanie, a conclu l'Assemblée Générale par une vision optimiste, "parce que les agriculteurs coopérateurs sont à la fois acteurs de terrain et citoyens du monde, tout repose sur les personnes et les valeurs. Nous devons construire un futur qui fonctionne pour chacun d'entre nous en donnant la priorité aux personnes et en les responsabilisant. Sous sa forme la plus noire et la plus déshumanisée, la Quatrième révolution industrielle pourrait, suivant les marchands de peur, robotiser l'humanité et nous déposséder de notre cœur et de notre âme. Mais nous pensons que cette révolution peut par la volonté des entrepreneurs coopératifs que nous sommes, compléter les meilleures composantes de la nature humaine, la créativité, l'empathie et la responsabilité, elle peut aussi élever l'humanité vers une nouvelle conscience collective fondée sur le sentiment partagé d'une destinée commune. C'est à nous de veiller à ce que cela soit le cas."

Nous, Entreprises Coopératives pensons que l'Espérance est un risque à courir.



FORUM LOI EGALIM L'AVENIR DES RELATIONS COMMERCIALES CHANGENT... PEUT ÊTRE !



En parallèle de notre événement annuel « coup de cœur de femmes », nous avons organisé le 16 mai 2019, à la coopérative Arnaud de Villeneuve, un forum d'échange sur la loi EGALIM. Avec l'intervention de notre service juridique, de Vignerons Coopérateurs de France et le témoignage d'opérateurs du marché des vins. Les participants ont pu apprécier, de manière concrète,

les conséquences de la loi EGALIM pour les entreprises coopératives qui contractualisent, négocient des conditions générales de ventes et gèrent les relations avec les associés coopérateurs.

Les objectifs de la loi ont été rappelés :

- **Payer le juste prix aux producteurs**
- **Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des productions**
- **Favoriser une Alimentation saine et durable pour tous**

Les approches directes, via des ordonnances pour atteindre les objectifs :

1. **Repenser la contractualisation :
Inverser le processus des négociations commerciales**
2. **Encadrer la promotion des ventes**
3. **Préciser la relation de la coopérative avec son associé coopérateur**

LA CONTRACTUALISATION RÉNOVÉE... POURQUOI PAS !

Une ordonnance renforce l'arsenal juridique pour sanctionner les abus de la Distribution dans ses relations avec ses fournisseurs.

Une approche en relation avec les interprofessions serait nécessaire pour respecter l'objectif d'une vente négociée équitablement (notion d'indicateurs coût de production). En attendant ce débat deux conditions de ventes ont été ajoutées et validées en AG des interprofessions viticoles :

Clause de force majeure : Les parties ne sauraient être tenues responsables de l'inexécution de leurs obligations respectives si cette inexécution est due à un cas de force majeure, conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil... »

Clause de résiliation : « Conformément à l'article L. 631-24 du Code rural, les parties peuvent s'accorder sur des cas de résiliation du contrat supplémentaires, en y attachant éventuellement des délais de préavis et indemnités... »

Il ne reste plus qu'à remplir les cases sur le contrat dématérialisé et d'en négocier les valeurs entre producteurs et acheteurs ... il faut négocier.

LA PROMOTION DES VENTES... LE RÉFÉRENCIEMENT UN ENJEU POUR LES COOPS !

La promotion des ventes sont encadrées mais les effets pervers se font ressentir sur le comportement des acheteurs GD qui utilisent cet encadrement nouveau pour parfois renégocier le référencement des produits... bizarre ! On négocie juridiquement les détails du contrat et pas la valeur marchande et qualitative ?

LA RELATION ENTRE LA COOPÉRATIVE ET L'ASSOCIÉ COOPÉRATEUR : DU NOUVEAU DEPUIS LE FORUM.

Le projet de loi de ratification de l'ordonnance sur la coopération agricole, dont l'examen était programmé les 16 et 22 juillet, a été retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. L'ordonnance 2019-362 sur les statuts des coopératives agricoles, publiée le 25 avril, est applicable en l'état depuis le 1er juillet 2019. En revanche, le Conseil d'Etat se prononcera dans les semaines/mois à venir sur le recours déposé par Coop de France le 29 avril dernier pour excès de pouvoir, et en particulier sur la légalité de l'article L 521-3-1 V nouveau du Code rural qui instaure une responsabilité des coopératives à l'égard des coopérateurs pour rémunération abusivement basse ! le coopérateur, client et fournisseur à la fois, est surtout copropriétaire de la Coopérative ne l'oublions pas.

Affaire à suivre...

JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ENTREPRISES ET COOPS & RSE DU 03 AU 08 JUIN

Coop de France Occitanie et AREA Occitanie ont organisé des Journées Portes Ouvertes RSE pour faire découvrir l'envers du décor, l'engagement RSE au quotidien et les actions phares du secteur agroalimentaire et coopératif régional. Ce fut également la découverte sur le terrain des contributions concrètes des entreprises à la préservation de l'environnement et de la santé, à l'équité sociale et au développement économique des territoires, du champ à la table.

Pour cette 1^{ère} édition, 8 coopératives et entreprises agroalimentaires (**Castelbarry coopérative artisanale (34), la cave Arnaud de Villeneuve (66), Cofruid'Oc (34), la Cave de Labastide (81), Cemoi (66), Anecoop, Nutrition & Santé, BLB vignobles...**) engagées dans une démarche RSE ont ouvert leurs portes au cours de la semaine du 3 au 8 juin 2019 (semaine européenne du développement durable et de la coopération agricole).

Ces journées étaient destinées au grand public, aux écoles, ainsi qu'au dialogue avec les parties prenantes de notre écosystème agroalimentaire : professionnels, médias, institutionnels, clients et fournisseurs, partenaires, associations et ONG, étudiants.

 <https://fr.linkedin.com/company/rse-agro-occitanie>

 <https://www.facebook.com/RSEAGROOccitanie>

 <https://www.youtube.com/channel/UCSYnbo30GMHxvnFTS5-BKdw/featured>



LE 47^{ÈME} CONGRÈS DES VIGNERONS COOPÉRATEURS DE FRANCE : POUR UNE COOPÉRATION VITICOLE RAYONNANTE

Nous avons eu l'honneur d'organiser et d'accueillir le 47^{ème} Congrès National des Vignerons Coopérateurs de France dans le Gers à Marciac du 25 au 28 juin dernier. Le Congrès a réuni quelques 200 congressistes et accompagnants venant de toutes les régions viticoles de France.

Au-delà de visites guidées au sein du vignoble gersois, 6 commissions de travail ont eu lieu durant les deux jours : Commission Vie Coopérative, Commission Economie, Commission Développement Durable, Commission Foncier, Commission Œnotourisme, Commission Affaires Européennes.

Ce Congrès a été l'occasion de relancer un groupe de **Jeunes Vignerons Coopérateurs de France**. **Angélique NEAU** (cave de SAUVETERRE en Nouvelle Aquitaine) et **Guillaume RIBES** (cave du Château de Pena en Occitanie) ont été désignés comme représentants auprès du Conseil d'Administration des Vignerons Coopérateurs de France.



L'Assemblée Générale de ce 47^{ème} Congrès a notamment été marquée, par la présence du **Ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume**, et par la signature d'une **charte d'engagement environnementale**, co-signée par les Vignerons Coopérateurs de France, la Confédération des vins IGP et le Ministère de l'Agriculture. Celle-ci prévoit qu'à échéance de 5 ans, 50% des exploitations des associés coopérateurs soient engagées en Haute Valeur Environnementale ou en Agriculture Biologique.

Autre temps fort de ce Congrès : la remise des prix du **Concours du numérique** aux caves coopératives, placé sous le Haut-Patronage du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. A ce titre, le Ministre, Didier GUILLAUME, était présent afin de récompenser les lauréats : la Cave de Montbazillac, Champagne Collet, la Coopérative Viticole de la Vallée de la Marne - COVAMA et la Cave Dom Brial à BAIXAS (66), lauréate dans la Catégorie N°3 : **le numérique au service de la relation adhérents – coopérative**. La cave a été primée pour « **son système de communication interne pour ses adhérents** »



VIGNERONS COOPÉRATEURS D'OCCITANIE... UN PROJET PROSPECTIF 2019-2022

Dans le cadre de la construction, au sein de Coop de France Occitanie, de la section Vignerons Coopérateurs, un séminaire de réflexion a eu lieu les 10 et 11 avril à Carcassonne. Il a permis de poser les priorités d'actions pour notre futur proche (3 à 5 ans).

Au-delà des aspects concrets de gouvernance et d'organisation de la Section, pour répondre aux attentes des 215 coopératives adhérentes, qui fédèrent quelques 16 000 vignerons coopérateurs, les administrateurs ont définis les enjeux et les défis.

La réflexion a été organisée via trois ateliers :

🌿 Agri-environnement :

Avec l'enjeu de l'orientation Bio et/ou HVE (en intégrant équivalences de différentes démarches) avec une date butoir 2022 pour engager une démarche agri-environnementale de type Terra vitis, Agriconfiance ou HVE (certification de niveau 3) et une date de résultat en 2029. Un schéma d'organisation est envisagé pour agir avec pragmatisme entre la contrainte économique et les choix sociétaux connus et partagés.

Pour les vins sous signe de qualité (AOP et IGP), même engagement, avec une modification de fait des cahiers des charges qui encadrent la certification origine et qualité.

🔥 Le Marché des vins demain :

Notre objectif souhaité et à concrétiser est d'anticiper les attentes de nos acheteurs des différents réseaux de la Distribution, tout en comprenant le consommateur avec l'accélération du changement de comportement sur la base d'un triptyque : origine, qualité et nature (en toute convivialité !)

🐾 La relation avec les Distributeurs :

Contractualisation, promotion des ventes...

L'objectif est d'équilibrer la relation prix/qualité entre la coopérative et l'acheteur.

Quelles seront les nouvelles conditions générales de vente à instaurer ? La notion de prix de revient ? Le rôle des interprofessions qui gèrent des accords et des contrats ? La promotion des ventes ?

Autant de sujets déterminants auxquels la coopération viticole apportera une réponse adaptée.

EN CONCLUSION

3 défis à relever :

- ▶ Comprendre le consommateur et anticiper la réponse via la Distribution : être en veille permanente, apporter de l'aide à la décision, anticiper !
- ▶ Accompagner les changements de pratiques agros environnementales pour répondre aux attentes de la Société
- ▶ Sécuriser la relation contractuelle

▼ POUR

- ▶ Assurer le développement économique de nos entreprises coopératives et des territoires par le partage de la valeur ajoutée
- ▶ Favoriser le renouvellement des générations au sein de nos caves coopératives
- ▶ Promouvoir une Coopération viticole respectueuse de son environnement, ancrée au cœur des territoires et en phase avec les attentes sociétales.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ



ACTUALITÉS DES COOPS

ARTERRIS LANCE SA RADIO « LE CHAMP DES PODCASTS » POUR SES 10 ANS !

A l'occasion des 10 ans de la coopérative, ARTERRIS a lancé sa radio, « Le Champ des Podcasts ». Ce format de communication dynamique est l'occasion de partager de façon vivante les initiatives innovantes, les retours d'expérience et bonnes pratiques des adhérents tout en informant sur l'actualité de la coopérative et ses nouveaux services. La première émission « Epi c'est tout » est en écoute libre et gratuite. Nous vous invitons à l'écouter en cliquant ici : <https://radio.arterris.fr/channel/1-arterris>



Par ailleurs, les 10 ans de la coopérative ont également été l'occasion de remercier, de façon originale et créative, adhérents et collaborateurs pour leur engagement au quotidien... Retour en vidéo ici :

<https://business.facebook.com/arterris/videos/1024819671042211/>



Rédactrice en chef :
Catherine Bacquie

Secrétaire de rédaction :
Evelyne Payet



Siège Social
Maison de la Coopération et de l'Alimentation
AGROBIOPOLE - 2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 AUZEVILLE - 31322 CASTANET TOLOSAN CEDEX
Tél: 05 61 75 42 82

Siège Administratif
Rond-Point de la Vierge Maurin
BP 20006 - 34871 LATTES CEDEX
Tél. : 04 67 07 03 20



@CoopdeFranceOccitanie

AGENDA



RÉUNIONS PRÉ-VENDANGES

- 19 Août à Maurin (34)
- 20 Août à Nîmes (30)
- 22 Août à Perpignan (66)
- 27 Août à Fronton (31)
- 28 Août à Narbonne (11)

CONSORTIUM POCTEFA ORHI (ECONOMIE CIRCULAIRE)

11 au 13 Septembre à Toulouse

AGRITOURISME & RSE :

Comment faire partager à vos visiteurs une expérience sensorielle et culturelle durable ?

24 Septembre à Narbonne

SUD DE FRANCE FÊTE LA QUALITÉ

20 au 22 septembre à Montpellier

ATELIER AGRITOURISME :

Comment accueillir des visiteurs en toute sécurité

1^{er} octobre à Cavanac (11)

2 octobre à Nîmes (30)

SÉMINAIRE ROBUSTAGNO

15 octobre 2019 à Labège (31)